DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 4 mars 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER,

Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s):

Excusé(s): Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Serge

OFHI FR

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Freddy ZIMMERMANN

N° CP/2013/166 - Education à l'environnement - 2343 Programme 2013

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- arrête le programme 2013 pour l'éducation relative à l'environnement, tel qu'il figure sur les tableaux annexés
- décide d'attribuer aux bénéficiaires figurant sur ces mêmes tableaux des subventions d'un montant total de 626 050 € pour le fonctionnement et de 9 305 € pour l'investissement.

Elle approuve par ailleurs:

- les conventions pluriannuelles d'objectifs 2013-2015 à intervenir entre le Département et respectivement le Centre d'initiation à la nature (CINE) du Ried et de l'Alsace Centrale à Muttersholtz, le CINE de Munchhausen, l'Association "Strasbourg initiation nature environnement" (SINE) (ferme "Bussière") à Strasbourg, le Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC), pour la Maison de l'eau et de la rivière du Donnenbach, l'Association "La Grange aux paysages d'Alsace Bossue" à Lorentzen et l'Association générale des familles (AGF) du Bas-Rhin, pour la ferme pédagogique de Rhinau
- les conventions financières 2013 à intervenir entre le Département et respectivement le CINE de Muttersholtz, le CINE de Munchhausen, l'Association SINE, le SYCOPARC, l'Association "La Grange aux paysages", l'AGF et l'Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace (ARIENA).

Elle autorise en outre son président à signer ces treize conventions.

Le versement des subventions interviendra comme suit :

- 1. par dérogation au règlement financier départemental, le versement des subventions allouées aux bénéficiaires ci-après interviendra conformément aux modalités prévues par les conventions financières 2013 : CINE de Muttersholtz, CINE de Munchhausen, Association SINE, SYCOPARC, Association "La Grange aux paysages", AGF et ARIENA
- 2. conformément au règlement financier départemental :
- les subventions affectées à une action ou à un projet et les subventions affectées d'un montant inférieur à 3 000 € seront versées en une fois dès cette délibération rendue exécutoire, aux bénéficiaires ci-après : Association "Saumon Rhin", Association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA), Association "Alsace Nature", Comité régional d'Alsace de canoë-kayak (CRACK) et Groupe d'étude et de protection des mammifères d'Alsace (GEPMA)
- les subventions affectées d'un montant supérieur à 3 000 € seront versées sur production d'un état récapitulatif des dépenses certifié exact par le bénéficiaire, accompagné d'une copie des factures acquittées ou pièces justificatives, aux bénéficiaires ci-après : Association "Alter Alsace Energie", Association "Les Piverts", Association de la ferme éducative de la Ganzau, Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et Association de la Maison de la nature "Bruche-Piémont".

Pour extrait conforme : Pour le Président Le Directeur des services de l'assemblée

Jean-Jacques STAHL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130304-75694-DE-1-1_0

Acte certifié exécutoire au : 14/03/13

Adopté à l'unanimité

Le Président, Guy-Dominique KENNEL